



## SE-UNSA MARNE

Maison des syndicats

15 bd de la paix

BP 30149

51055 REIMS cedex

Rez de chaussée

03 26 88 25 53

[51@se-uns.org](mailto:51@se-uns.org)

<http://sections.se-uns.org/51/>



## STAGE de FORMATION JEUNES ENSEIGNANTS LES CLEFS DE MA CARRIERE

Le SE-UNSA de la Marne organise un stage de formation d'une journée à destination des jeunes enseignants T1 à T4

**Le vendredi 6 décembre à Reims de 9H à 16H30**  
(lieu exact à déterminer)

Au programme :

- L'avancement – les grades (rythmes-promouvables-promus)
- La rémunération : comprendre ma fiche de paie //
- La ou les premières inspections
- Le mouvement, les principes
- Droits et devoirs (droits à la formation continue, congés de formation et DIF – droits à la formation et l'information syndicale)
- Temps partiels – Congés familles ...
- Devoirs du fonctionnaire enseignant
- Comment je peux faire évoluer ma carrière (rester enseignant ou non) La mobilité
- Questions d'actualité

Ce stage vous intéresse ? Vous devez rapidement envoyer (un mois à l'avance) à la directrice académique sous couvert de votre IEN la demande de participation, en pièce jointe.

C'est un droit syndical, adhérent ou non, vous pouvez y participer.

Nous avons de notre côté besoin de connaître le nombre de participants, merci donc de vous inscrire sur ce lien > <https://docs.google.com/forms/d/19-4ZO94kM8XH2ag01RSDp4keBrluemw8lvR4sBVxEXs/viewform>

Il est plus convivial que nous mangions tous ensemble le midi, nous organiserons un buffet simple. (repas pris en charge pour les adhérents et un forfait de 5 euros sera demandé aux autres participants)

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes vacances !

L'équipe 1er degré du SE-UNSA Marne

### **Vos contacts au Se-UNSA :**

Benoît FOLB 06 14 25 29 64, le vendredi à la section

Jeanne TITUS-CARMEL le mardi à la section

Aline GEERAERTS 06 14 25 31 19 du lundi au vendredi

Jean-Michel ALAVOINE 06 14 25 30 61 du mardi au jeudi

Marie-Alice DESTIGNY 06 14 65 12 05 SEGPA et ASH



Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère → <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article6>  
Une adhésion se récupère à 66% en crédit d'impôts, même pour les non-imposables ! Se désabonner ? envoyez un simple mail en retour avec la mention désabonnement